



## Glossaire

- A
  - Agenda 21

Approche territoriale en faveur du développement durable adoptée pendant le sommet de la Terre de Rio en 1992. À travers un Agenda 21, des acteurs territoriaux s'engagent dans la déclinaison de ces engagements internationaux au niveau de territoires.

C'est dans cette optique de transposition au niveau local de ces engagements internationaux qu'a été créée le Conseil Fédéral du Développement Durable (CFDD), d'abord rattaché au commissariat au plan, puis au Ministère chargé de l'Environnement et enfin auprès du Premier Ministre. Les entreprises privées ou publiques peuvent, et certaines se sont déjà engagées en ce sens, adopter des Agenda21, transposition en interne de ces recommandations internationales.

(Source : Dictionnaire de l'environnement et de développement durable)

- Argile

Une argile désigne un minéral argileux ou une roche constituée pour l'essentiel de minéraux argileux. Une roche argileuse est une roche sédimentaire ou résiduelle à grain très fin ( 2  $\mu$ m) contenant au moins 50 % de minéraux argileux.

(Source : Bureau de Recherches Géologiques et Minières)

- B
  - Bilan Carbone

Méthode de mesure de l'impact en émissions de gaz à effet de serre d'un produit ou d'une activité, qui permet en particulier d'étudier la dépendance aux énergies fossiles.

(Source : IFPEN)

- Bilan d'Émissions de Gaz à Effets de Serre (BEGES)

Un bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) est une évaluation du total des GES émis dans l'atmosphère sur une année. Cette méthode permet de réaliser une évaluation globale des émissions GES avec pour objectif d'identifier les principaux postes d'émission et d'engager une démarche de réduction par ordre de priorité permettant ensuite la mise en place d'un plan d'actions.

(Source : Le geste environnemental et sociétal)

- Bilan énergétique

Le bilan énergétique d'un procédé ou d'une activité est mesuré par le ratio entre l'énergie fournie et l'énergie dépensée.

(Source : IFPEN)